

# Les dates à retenir

## Informez-vous



**28 mars 2022, 19 h**  
Séance d'information

Présentation de la démarche de consultation de l'OCPM et du projet proposé par la Ville.



**12 avril 2022, 19 h**  
Séance de questions et réponses

Posez des questions en personne ou par téléphone à la Ville. Le numéro apparaîtra à l'écran.

## Donnez votre opinion



**13 avril au 5 mai 2022**  
En personne, en ligne ou par téléphone



**À partir du 10 mai 2022**  
Séances d'audition des opinions avec les commissaires

**5 mai 2022 : date limite d'inscription** afin de prendre rendez-vous pour présenter devant les commissaires et envoyer une opinion écrite en soutien à la présentation. Appelez-nous au 514 872-8510.



**Salle du conseil - Mairie d'arrondissement de Lachine**  
1800, boulevard Saint-Joseph, Montréal (Québec) H8S 2N4

Toutes les séances auront lieu à l'adresse ci-dessus et seront webdiffusées pour une participation à distance. Les archives vidéos seront ensuite disponibles sur le site de la consultation.

## Consultation publique sur le Programme particulier d'urbanisme de l'écoquartier Lachine-Est



Consultation  
publique

Participez en ligne,  
par téléphone  
ou en personne



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## Participez à la consultation!

- 1** Consultez la documentation en ligne.
- 2** Assistez à la séance d'information ou visionnez-la, en direct ou en différé.
- 3** Posez vos questions aux représentants de la Ville pendant la séance de questions et réponses. Vous pourrez aussi les poser par téléphone à ce moment.  
\* La séance sera disponible pour visionnement en différé.
- 4** Donnez votre opinion par écrit, par téléphone, sur notre site Web ou lors des séances avec les commissaires.

Pour tous les détails sur les activités  
[ocpm.qc.ca/ppu-lachine-est](http://ocpm.qc.ca/ppu-lachine-est)

Les séances se tiendront en conformité avec toutes les règles gouvernementales (normes sanitaires) qui s'appliquent.



Les consultations publiques donnent une voix à la population et lui permettent de poser des questions. L'OCPM a été créé tout spécialement pour que certaines consultations soient menées par une entité neutre et indépendante. Nos rapports incluent toujours une analyse des préoccupations de la communauté ainsi que des recommandations spécifiques pour guider les décisions des élus.

Pour consulter le dossier de documentation, visitez le  
[ocpm.qc.ca/ppu-lachine-est](http://ocpm.qc.ca/ppu-lachine-est)

Pour toute question ou pour vous inscrire, appelez-nous  
au **514 872-8510**

### How to participate in English?

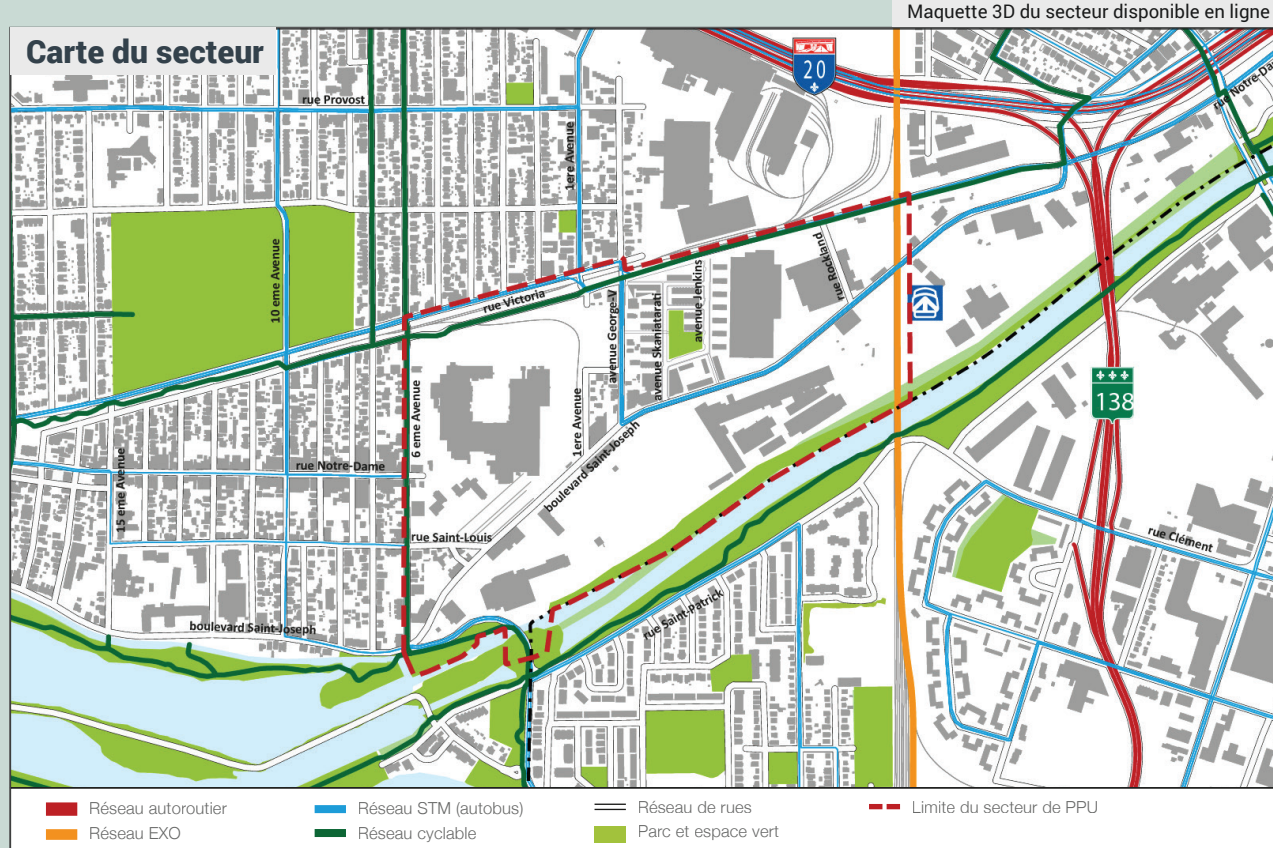
While consultations are mostly conducted in French, all participants are welcome to express themselves, ask questions or submit their opinion in English.

For this specific consultation, no English documents were provided by the City.

If you need help, call us 514 872-8510.

## Sur quoi porte la consultation?

Le projet consiste à transformer l'ancien centre industriel de Lachine-Est en un écoquartier. Situé entre le canal au sud et la rue Victoria au nord, le secteur s'étend jusqu'à la 6<sup>e</sup> avenue à l'ouest et à l'axe ferroviaire du Canadien Pacifique à l'est. L'intention est d'y aménager un quartier vert, sain, résilient, inclusif, qui célèbre l'héritage industriel et l'esprit d'innovation du secteur. Conçu par et pour la communauté, il comprendrait environ 7400 logements, un pôle civique composé d'un vaste espace public d'environ 8000 m<sup>2</sup>, une école primaire et un centre sportif et communautaire. Sont également prévus un pôle central et d'emploi qui comprendraient des commerces de proximité et des espaces verts.



Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) a notamment comme objectifs de rendre le secteur plus vert et de réduire l'utilisation de l'automobile. Un réseau de parcs interreliés par des voies piétonnes et cyclables, une gestion plus efficace des eaux de pluie et la préservation des édifices patrimoniaux sont également prévus.

Pour être mis en œuvre, ce projet de PPU nécessite quelques modifications au Plan d'urbanisme et à la réglementation en vigueur dans le secteur. Les modifications prévues concernent notamment la carte des affectations du sol afin de permettre des logements, des commerces et des équipements collectifs. La densité de plusieurs zones serait également modifiée, notamment aux abords du canal de Lachine, où des hauteurs pouvant aller jusqu'à 15 étages seraient permises.

### Qu'est-ce qu'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) ?

C'est un plan détaillé produit lorsqu'un secteur fait face ou prévoit faire face à des changements importants. Le PPU fixe des objectifs pour l'avenir et propose des mesures pour les atteindre.

Pour plus de détails, consultez le *Petit guide des PPU*.

[ocpm.qc.ca/publications](http://ocpm.qc.ca/publications)



### Donnez votre avis sur :

- Le choix de créer un écoquartier dans un ancien centre industriel
- L'offre de logement
- Les services qui s'y trouveront
- Les espaces verts et les places publiques planifiés
- La mobilité et les transports actifs
- La place du patrimoine industriel et ouvrier de ce secteur en reconversion

